



**Vivre autrement
la maladie d'Alzheimer**



LE MOT DE

Xavier Fortinon

*Président du Conseil
départemental des Landes*



Un million de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer et apparentées en France. Face à cette situation, le Village Landais Henri Emmanuelli est une réponse innovante, porteuse d'un grand espoir.

C'est en pensant d'abord aux malades et à leurs familles que l'ancien député et président du Département a mis ce projet sur les rails et que nous avons poursuivi son œuvre.

Portée par le Conseil départemental des Landes, la construction de cet établissement unique en France a été une aventure humaine exemplaire, un travail d'équipe acharné, où chacun a apporté sa contribution pour penser un lieu nouveau, qui offre la possibilité aux personnes malades de « vivre comme à la maison », rompant ainsi avec les usages habituels de prise en charge.

Concepteurs, bureaux d'études, spécialistes d'Alzheimer, associations proches de la maladie..., chacun a mis son expérience et son expertise au service des futurs Villageois.

C'est une exigence forte, qui a guidé chaque pas de ce projet fédérateur : celle de donner la possibilité aux résidents d'évoluer en liberté dans un cadre sécurisé et de s'y épanouir au maximum de leurs capacités.

Aujourd'hui, alors que s'ouvre une nouvelle page de la vie du Village, je souhaite remercier tous ceux qui y ont œuvré : les partenaires institutionnels (ministère de la Santé, Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, agglomération et ville de Dax), le milieu associatif (structures spécialisées dans la maladie d'Alzheimer et associations locales impliquées avec leurs bénévoles), la Mutualité Française des Landes, ainsi que les médecins et chercheurs réunis au sein des comités éthique et scientifique. Merci à eux de nous avoir accompagnés.

Dans la conception d'un lieu innovant, il faut de l'énergie et de l'émulation : architectes, ergonomes, coloristes, entreprises, tous ont apporté leur pierre à l'édifice. Je salue également les agents du Département dont l'engagement et les compétences ont permis le lancement puis la réussite de cette maîtrise d'ouvrage. Après 20 mois de chantier, les entreprises de travaux ont passé la main aux équipes de l'établissement, aux résidents et leurs familles, aux bénévoles et aux chercheurs.

Les partenaires du Centre départemental d'action sociale (CDAS) des Landes, aux côtés de l'ARS, peuvent maintenant entamer ces 5 années d'expérimentation médicale et sociale, qui apporteront leurs enseignements dans l'amélioration de la qualité de vie des malades, de leurs familles et des professionnels de ce secteur.

La crise liée à la Covid 19 a profondément bouleversé nos vies rendant plus que jamais nécessaire les efforts pour que chacun trouve une juste place dans notre société, à commencer par les plus vulnérables.

Le Village contribuera, je l'espère, à de réelles avancées pour la santé publique dans le domaine de l'accompagnement et de la prise en charge d'Alzheimer et pour la société dans son ensemble dans la perception de cette maladie.

Ces avancées bénéficieront à l'ensemble des structures spécialisées dans la prise en charge de la dépendance en France. Mais aussi dans les Ehpad landais que nous soutenons dans le cadre de notre plan Bien Vieillir dans les Landes.



LE MOT DE

Benoît Elleboode

*Directeur général
de l'Agence régionale
de santé Nouvelle-Aquitaine*



Réinterroger nos pratiques et les réponses que nous apportons : au Village Landais, la prise en charge des 120 résidents atteints de maladie d'Alzheimer repose d'abord sur un accompagnement personnalisé. Appelés « les villageois », les soins apportés par les professionnels de santé privilégient une approche non médicamenteuse, dans le respect des goûts et du rythme de vie de chacun.

Une personne sur trois souffre de la maladie d'Alzheimer après 90 ans, et aujourd'hui 53% des personnes accueillies en établissements pour personnes âgées en sont atteintes. Pertes de mémoire, difficultés à exécuter les tâches familiales, problèmes de langage, désorientation dans l'espace et dans le temps, objets égarés, changement d'humeur ou de comportement... parfois, ces vulnérabilités ne permettent plus un maintien au domicile.

C'est pour faire face à ce défi que l'ARS, le Conseil départemental, le Conseil régional, les collectivités et l'ensemble des partenaires du territoire se sont mobilisés pour inventer un nouveau modèle et investir dans ce cet accueil complètement inclusif, inséré dans la cité, avec une volonté de maintenir un cadre de vie familial.

Initiative conjointe du Conseil départemental des Landes et de l'Agence régionale de santé, le Village Landais Alzheimer replace la personne âgée dans un environnement où les lieux, interactions et événements ont tout du « milieu ordinaire », du lieu de vie habituel, « comme à la maison » en gommant la notion d'établissement d'hébergement de type EHPAD pour consacrer la notion d'accompagnement au sein d'un Village, avec ses quartiers, sa place centrale, son parc ouvert au public, ses commerces de proximité, et ses services, qui sont ouverts à tous les habitants de Dax et créent une activité naturelle.

Même s'ils ne sont pas en blouse blanche, médecins, infirmiers, psychologues, animateurs, gérontologues accompagnent les villageois dans leur journée. Les bénévoles jouent un rôle essentiel pour multiplier les propositions d'activités physiques, culturelles, artistiques et créatives, de jardinage, ou de simples échanges très conviviaux.

Avec ce changement d'appréhension du vieillissement et de la prise en charge des malades d'Alzheimer, c'est donc une transformation de la conception du vieillissement que propose le Village Landais, un regard nouveau sur les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, et une ouverture vers d'autres pratiques professionnelles.

Initié en 2016, le Village Landais Alzheimer est encore une structure expérimentale, un laboratoire de pratiques innovantes, qui bénéficie d'un effort financier de l'ARS porté cette année à 3,5 millions d'euros par an sur les 6 millions d'euros de coût de fonctionnement.

Ce projet est suivi de près par un comité scientifique, dont les orientations à venir, ainsi que les résultats de l'évaluation à cinq ans, pourront inspirer d'autres lieux et d'autres acteurs, en Nouvelle-Aquitaine et sur tout le territoire national.

SOMMAIRE

7

Avant-propos

De « Village Landais Alzheimer »
à « Village Landais Alzheimer Henri Emmanuelli »



8

Les dates clés

4

12

Un projet inédit en France

28

Un accompagnement individualisé

20

Un projet architectural

34

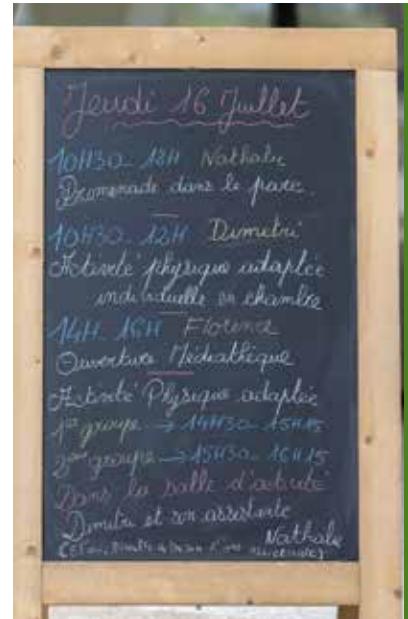
Le projet médical





46

La gouvernance
du projet



39

Les comités
scientifique
et éthique

47

Le plan
du Village

43

La
recherche





Initialement baptisé
Village Landais Alzheimer,
l'établissement s'appelle
désormais Village Landais
Alzheimer « Henri Emmanuelli ».

AVANT-PROPOS

De « Village Landais Alzheimer » à « Village Landais Alzheimer Henri Emmanuelli »

C'est en lisant un article sur le modèle hollandais de De Hogeweyk à Weesp dans le journal *Le Monde* du 15 novembre 2013, que l'ancien président du Conseil départemental eut l'idée de le transposer dans les Landes. Moins de deux ans plus tard, le président de la République François Hollande faisait de ce projet landais un « projet national », apportant un financement de l'État pour cette expérimentation hors normes qui pourrait être un tournant dans la prise en charge du vieillissement. En hommage à l'ancien député socialiste visionnaire, décédé le 21 mars 2017 sans avoir vu la pose de la première pierre de ce projet d'envergure, le Village Landais Alzheimer innovant, toujours porté par le Département, a donc pris le nom d'Henri Emmanuelli, fervent défenseur des valeurs humaines.

Les dates clefs

Lancement du projet

par Henri Emmanuelli, alors Président du Conseil général des Landes et Député des Landes.

**Nov.
2013**



En visite officielle dans les Landes, Laurence Rossignol, ministre de la Santé, **valide l'expérimentation avec l'ARS.**

**Sept.
2015**

**Permis
de construire**

**Avril
2017**

**Juin
2014**

La réalisation d'une **étude de faisabilité** en vue de la création d'un établissement expérimental est votée par l'Assemblée départementale.

2016

Le Conseil départemental répond à l'avis d'**appel à projet médicosocial pour la création d'une structure expérimentale et innovante.**

8



**Arrivée
des bénévoles**

**23 juin
2020**



Inauguration officielle en présence de François Hollande, ancien Président de la République

**20 mai
2022**

**11 juin
2020**

**Arrivée des
32 premiers
résidents**



**Mai
2021**

**ouverture
de l'accueil
de jour**



Pose de
la première pierre

**4 juin
2018**



Arrivée des 120
professionnels
du Village

> 11 mai 2020

**Avril
2018**

Démarrage
des travaux

**Sept.
2019**

Lancement du
recrutement des
professionnels

9

Dévoilement
des premiers
enseignements de la
recherche menée par
l'INSERM

**11 décembre
2023**

**10 juin
2023**

Ouverture de la
première saison
culturelle du
Village avec le premier
concert tous publics
à l'Auditorium

**15 février
2024**

Ouverture de
la médiathèque
aux publics extérieurs





L'approche du Village est celle d'un accompagnement centré sur la personne et en privilégiant les interventions non médicamenteuses.



L'idée est de concevoir un monde aussi proche que possible de la vie normale dans un environnement sécurisé pour les villageois.

Un projet inédit en France



L'établissement cherche à soutenir l'autonomie et à conforter la qualité de vie des Villageois par la préservation des acquis et la garantie de la liberté de vie. Il développe une réponse globale aux besoins des usagers en adaptant les modalités d'accueil dans le cadre d'une organisation souple.

Pour y parvenir, tous les professionnels participent aux actes de la vie quotidienne des Villageois au-delà de leurs champs de compétences et de leurs strictes qualifications professionnelles. La maîtresse de maison, en charge de la maisonnée durant 12 heures, cuisine, accompagne pour une promenade, aide pour l'hygiène corporelle... C'est donc un accompagnement personnalisé, adapté et singulier, qui est mis en place. Le projet repose sur une polyvalence et une implication des personnels.

Le projet d'accompagnement et de soins individualisé, établi en équipe pluridisciplinaire en présence du Villageois et de ses proches, a pour objectifs de :

- respecter le rythme de vie : pas d'heure de coucher, de lever, ni de douche imposée, par exemple,
- écouter la personne : le Villageois est toujours interrogé, on ne le contraint pas,
- préserver sa dignité, son intimité, sa vie privée : on ne rentre pas dans la chambre d'un Villageois sans y avoir été autorisé par lui.

L'objectif est de créer une « communauté de vie » au sein de la maisonnée. Ainsi, les maîtresses ou maîtres de maison (aides-soignants, aides médicopsychologiques ou auxiliaires de vie) assurent l'ensemble des activités en lien avec les soins, la dépendance, la vie de tous les jours, l'animation, en utilisant au mieux les compétences de chaque Villageois.

TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX

Le projet de l'établissement vise à permettre aux Villageois :

- le maintien de leur autonomie fonctionnelle,
- la préservation de leur qualité de vie,
- la conservation de l'estime de soi et du sentiment d'identité,

grâce à un environnement calme et sécurisant et à des activités sociales et thérapeutiques.

Comme à la maison

Les résidents habitent dans des maisons de sept ou huit chambres, disposant de pièces communes (salle à manger, salon, petit salon, cuisine et buanderie) permettant d'organiser la vie « comme à la maison ». Les habitudes de vie des résidents sont recueillies auprès des familles, aidants principaux et des villageois lors de l'admission afin d'être respectées lors de la vie dans l'établissement.

L'équipe pluridisciplinaire du Village assure l'accompagnement à la fin de vie. Si besoin, une expertise spécifique médicale ou paramédicale peut être sollicitée.



Privilégier les interventions non médicamenteuses

Une prise en soins pluridisciplinaire est proposée pour répondre aux besoins, envies et habiletés de chacun, à chaque étape de son parcours. L'environnement intérieur et extérieur est pensé pour ressembler à un «chez soi». Les professionnels y interviennent, sans uniforme.

Ci-dessus :

Vue de l'un des quartiers

Ci-contre de haut en bas :

Chaque maisonnée dispose d'un salon pour passer du temps ensemble.

Les Villageois qui le souhaitent peuvent librement participer aux tâches ménagères.

Chaque maisonnée est aménagée en dehors de tous codes médicaux habituels.

A CHACUN SON RYTHME

Le réveil et le lever sont des moments essentiels dans la vie. Il s'agit de respecter les habitudes et les rituels des Villageois. Une attention particulière leur est dédiée.

La toilette doit être synonyme de bien-être et de détente et non une contrainte. Le Villageois est encouragé à réaliser par lui-même tout ce qu'il peut. La toilette se termine par un moment agréable comme l'application d'une crème hydratante, coiffure, maquillage, parfum... en respectant les goûts et les habitudes de vie.

L'habillement : le choix des vêtements est fait en fonction des souhaits et des habitudes de chacun, de son besoin de confort. L'objectif est de laisser choisir sans mettre en échec, si nécessaire en faisant des propositions simples.

Les repas : placés sous le signe du plaisir et de la convivialité, les repas sont aussi l'occasion de valoriser l'autonomie des résidents. Ceux-ci participent aux courses, à la cuisine et au dressage de la table.

Il est également possible à l'occasion de la visite d'un proche, de déjeuner en maisonnée ou à la brasserie du Village.

La fin de journée : en fin d'après-midi, les signes d'angoisse et d'anxiété sont fréquents. Des activités calmes ou thérapeutiques peuvent aider à calmer et rassurer les résidents. Les accompagnants doivent faire preuve d'une grande disponibilité.

Le coucher au bon moment garantit une nuit plus paisible. Rythme, habitudes et rituels doivent être respectés. Comme lors de tous les actes de la vie quotidienne, associer le Villageois est indispensable : fermer les volets, allumer la lampe de chevet, ouvrir le lit, sortir le pyjama ou la chemise de nuit...

La nuit, la personne âgée a un sommeil plus court et plus haché. La nuit est source d'angoisse et parfois de difficultés majorées comme la perte de repère ou la désorientation. La déambulation est possible ainsi que des temps d'échanges, des propositions de collation avant de reposer de se recoucher.





16

ENTRETIEN AVEC CÉCILE BERTET,

Directrice du Village



Le projet du Village Landais Alzheimer met le lien social au centre de l'accompagnement et de la prise en soins des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, à travers les valeurs qu'il véhicule à savoir l'engagement, la sollicitude, l'approche centrée sur la personne et la recherche d'une liberté. Tout l'enjeu de cette expérimentation porte sur la recherche d'un modèle rendu possible grâce au lieu unique dans lequel il s'inscrit et à l'adaptation constante des professionnels et bénévoles qui y évoluent.

Mon rôle s'intègre dans cette démarche en menant l'ensemble des acteurs (professionnels, bénévoles, familles et Villageois) à s'interroger sur ce modèle et à se fédérer autour de ce projet dans le respect des valeurs partagées. Mon rôle porte également sur l'intégration du Village dans son territoire en tant que structure médico-sociale mais également grâce à l'ouverture sur l'extérieur de ses espaces culturels.

Ce projet est une chance et une opportunité pour toutes les personnes qui y participent. Nous avons à cœur de permettre, grâce à cette expérimentation, que d'autres Villages Alzheimer puissent se développer en France.





Un village ouvert sur l'extérieur

Le Village présente une structure architecturale bienveillante rappelant celle d'un village traditionnel landais. Il est largement ouvert sur l'extérieur avec des commerces et services (auditorium, médiathèque, salon de coiffure, brasserie, centre de santé) ouverts au grand public. 80 bénévoles, complémentaires des professionnels, sont partie intégrale du projet en apportant la vie locale au cœur du Village. Membres d'associations culturelles ou sportives, anciens professionnels du secteur médico-social ou personnellement proches de la maladie, tous les bénévoles ont bénéficié d'une journée de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer dispensée par les professionnels de la structure et la Ligue de l'Enseignement.

Un lieu d'expérimentation

Le Village est un lieu d'expérimentation autour de la maladie d'Alzheimer et apparentées. Un centre de ressources pour la recherche scientifique, ainsi que des hébergements pour les chercheurs et stagiaires, sont aussi disponibles sur site.

Un établissement médico-social public

Le Village est un Ehpad public qui peut accueillir 120 résidents, seuls ou en couple :

- 105 places en hébergement permanent,
- 7 places d'hébergement temporaire,
- 8 places d'accueil de jour.

L'unique critère obligatoire pour l'admission est que le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou apparentée soit officiellement posé, avec imagerie médicale associée, quel que soit le stade de la maladie. Un certain degré d'autonomie est toutefois nécessaire pour bénéficier du mode de prise en charge proposé par le Village.

Le prix de journée est dans la moyenne des Ehpad publics landais : 62,88 € pour l'hébergement auxquels s'ajoutent 7,42 € pour la dépendance.

L'ensemble est éligible aux aides départementales, soit un reste à charge de 223 € par mois pour les foyers les plus modestes.



Un projet architectural spécialement conçu pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

20



Toutes les Landes dans un seul village

Imaginé par l'équipe d'architectes Grégoire & Champagnat (Landes) et Nord Architects (Danemark), le Village s'étend sur 5 hectares paysagers au cœur desquels les Villageois sont totalement libres d'évoluer. A l'écart de la Bastide, lieu de commerces et de services, 4 quartiers d'habitation sont constitués chacun de 4 maisons de 300 m². Chaque Villageois dispose d'une chambre individuelle avec salle d'eau attenante. C'est un espace personnel où la vie privée doit être respectée. Le Villageois peut, lors de son emménagement, installer ses propres meubles (hors lit) dans cet espace.

Au cœur du site, se trouve un espace boisé et trois étangs. Le Village propose également un potager, créé avec l'aide de l'association Les Jardins Reconnaisants et une mini-ferme où sont notamment accueillis les ânes Jasmine, Voltaire et Junon. L'ensemble des services techniques et logistiques (blanchisserie, locaux de stockage, atelier, cuisine) sont situés à côté du Village afin de ne pas perturber l'ambiance du site.

ZOOM SUR...

- **Les formes** : les Villageois peuvent se promener seuls ou accompagnés. Les déplacements sont facilités sans pour autant créer de circulation en boucle. Les bâtiments favorisent une architecture et des formes urbaines simples.
- **Les couleurs** : le jeu des couleurs guide le Villageois à travers l'établissement. Selon la couleur, certains espaces et/ou accès ont un effet attractif ou au contraire repoussoir.
- **La lumière** : la lumière est un élément de repère temporel ; elle favorise le sentiment de sécurité du Villageois.



LES SPÉCIFICITÉS ARCHITECTURALES LIÉES À LA MALADIE

France Alzheimer Landes a apporté ses idées au vu de son expérience auprès de malades et d'aidants.

(à gauche) Avec ses jeux et son terrain de boules, toutes les générations peuvent se retrouver au cœur de la Bastide.

(en haut à droite) Les arches de la Bastide permettent de se protéger du soleil et de la pluie

(en bas à droite) Ombragés, les cœurs de quartier sont aussi des lieux de vie.

Le vu / Le caché

Il a été retenu que l'ensemble des locaux techniques, bien que présents sur l'ensemble du site, soient intégrés architecturalement de manière à ne pas attirer l'attention des villageois. En utilisant le bardage bois sur toutes les portes qui leurs sont interdites, il est possible que ces accès réservés se fondent dans le décor. Il n'a donc pas été nécessaire de mettre dans l'établissement de panneaux « Réservé au personnel » ou « Interdit à toute personne extérieure au service ». Cette intégration réussie permet au Village de garder un caractère non hospitalier optimal.

L'ombre / La lumière

Les recoins sombres créent de l'angoisse pour les personnes souffrant de troubles cognitifs. Pour éviter ces situations anxiogènes, les lieux de vie des maisonnées sont entièrement bordés de baies vitrées.

Les toilettes

Pour faciliter la vie des résidents, il ne faut pas qu'ils cherchent les toilettes lorsqu'ils en ont besoin : il faut qu'ils les trouvent. Sur les conseils de France Alzheimer Landes, les architectes ont donc retenu un principe : les toilettes sont systématiquement au centre des pièces communes, que ce soit dans les maisonnées, dans le restaurant ou la médiathèque.



ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE DIRIS

Présidente de France
Alzheimer Landes



« Qu'a permis le partenariat entre le Village et votre association ?

Dès le début du projet, nous avons été impliqués au niveau architectural. Avec notre psychologue Nathalie Bonnet - aujourd'hui salariée au Village -, nous avons proposé une formation aux architectes pour qu'ils comprennent mieux la maladie et les besoins des résidents. Il s'agissait par exemple de jouer avec les ombres et s'arranger pour ne pas éclairer des endroits où les résidents ne doivent pas aller. Sur les allées, au départ, ils imaginaient des couleurs différentes pour chaque quartier, nous avons préconisé que toutes soient de la même couleur pour oser s'aventurer partout. Sur nos conseils, il a également été retenu le principe de toilettes systématiquement au centre des pièces communes pour ne jamais avoir à les chercher. Les buffets avec vaisselle apparente encouragent également l'autonomie. Mais pas de miroir dans les chambres par exemple, c'est très perturbant.

Et maintenant ?

L'association faisant partie du Comité éthique, nous allons continuer à avoir un œil de famille, un regard lambda, sur la vie au Village. Nous pouvons aussi être un relais pour les familles qui auraient, au fil des mois, des interrogations ou des choses qui les chiffonnent.

Nous avons aussi la possibilité de mettre en place des groupes de parole pour une libre expression des familles au sein du Village ou à notre association si le besoin s'en fait sentir. On peut aussi imaginer des réunions de bénévoles - que nous participons à former - pour les aider à décompresser. Ce n'est pas toujours facile de tenir debout face à la souffrance des autres.



22



Le train de la médiathèque, une invitation au voyage

Au centre de la médiathèque, un wagon de train. Il n'est pas là par hasard. Le Villageois qui le souhaite peut, accompagné d'un professionnel, « monter dans le train et descendre à la gare suivante ». Il s'agit d'aider les grands déambulateurs à exprimer leur envie de s'échapper, d'apaiser les angoisses et de réduire la prise de médicaments.

En effet, sujettes aux déambulations, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ressentent souvent le besoin de marcher sans but précis. Cela peut s'expliquer par des angoisses, de l'anxiété mais aussi par une utilisation prolongée de médicaments. Ainsi, elles peuvent marcher jusqu'à 10 km par jour.

Sécurisation et ouverture sur l'extérieur : un parti-pris fondamental

La proposition architecturale allie deux principes a priori opposés : la nécessaire sécurisation du Village et la volonté d'une ouverture sur l'extérieur. Par exemple, les clôtures ou éléments de sécurisation sont masqués par un traitement paysager, évitant le sentiment d'enfermement pour les Villageois. Toutefois la sécurisation est un élément essentiel de l'établissement.

Les principes retenus sont :

- une sécurisation « douce » de l'enceinte du Village. Le Village est entièrement clos par des éléments architecturaux (bâtiments, fronton, etc.) et paysagers (haies, prairies). Toutes les entrées se font par le sas d'accueil ;
- un contrôle d'accès généralisé : il s'agit d'un contrôle d'accès de l'ensemble des locaux fonctionnant avec des portes et badges magnétiques ;
- l'utilisation de la domotique : sécurisation des volets roulants

Cette « thérapie de voyage » a été imaginée par Ivo Cilsesi, docteur en psychologie cognitive et responsable des thérapies non médicamenteuses dans une maison de retraite de Bergame en Lombardie. Elle consiste, comme son nom l'indique, à mimer un voyage en train. Bien évidemment, il s'agit là d'un voyage imaginaire qui permet au Villageois de s'évader le temps de quelques minutes le long du trajet emprunté par le petit train de l'Ecomusée de Marquèze.

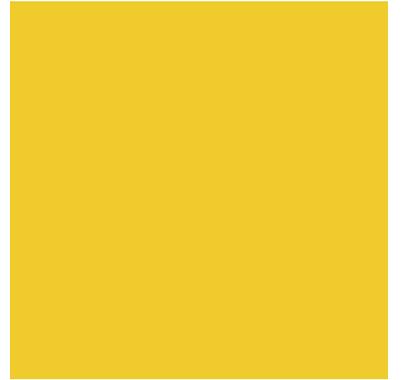
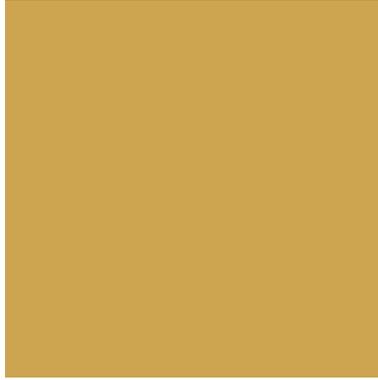
électriques, détection de chute grâce à un système lumineux de part et d'autre du lit, lumière automatique si sortie de chambre et, si nécessaire uniquement, dispositif anti-errance de type cellule de détection passive dans les chaussures ou chaussons.

Faciliter la venue des proches

Il s'agit de créer un environnement convivial, agréable, pour que les proches, après de nombreux mois en tant qu'aidants, puissent redevenir des « aidants/aimants ».

La localisation du Village a aussi été choisie afin de faciliter la venue des familles : il est aisément accessible grâce à la gare TGV et à l'arrêt de bus créé pour le desservir. Des studios sont également mis à disposition pour permettre aux familles éloignées de partager le quotidien de leur proche lorsqu'elles viennent lui rendre visite.





24





ENTRETIEN AVEC NATHALIE LAGAÜZÈRE

Coiffeuse au salon
L'Évidence en plein cœur
de la Bastide



Cela faisait une dizaine d'années que je coupais des cheveux en Ehpad, en parallèle de mon salon à Mont-de-Marsan aujourd'hui vendu : dans la coiffure, on ne fait pas que toucher des cheveux, on fait appel au développement des sens, au bien-être. Des Villageois viennent tous les jours se faire donner un coup de peigne, remettre leur brushing en place, ou profiter d'un massage. Pas une journée sans que certains viennent écouter la musique. C'est un lieu de vie comme je le souhaitais. Au Village, on partage des moments magiques, parfois très forts, il y a une telle sérénité. Après plusieurs matinées de présence au côté d'une dame un peu hors du temps qui refuse l'eau du shampoing, j'ai réussi à lui faire les ongles, puis un chignon ; c'était une grande émotion, elle a souri en se voyant et m'a pris les mains. Pour réveiller le passé des gens, j'ai mis tout mon cœur dans ce salon qui accueille également des personnes extérieures au Village : anciennes gravures de mode, mobilier de brocante, disques d'époque, odeurs de papier d'Arménie. Personnels, bénévoles... on travaille en équipe, et nous sommes tous dans la même dimension humaine de donner et partager.

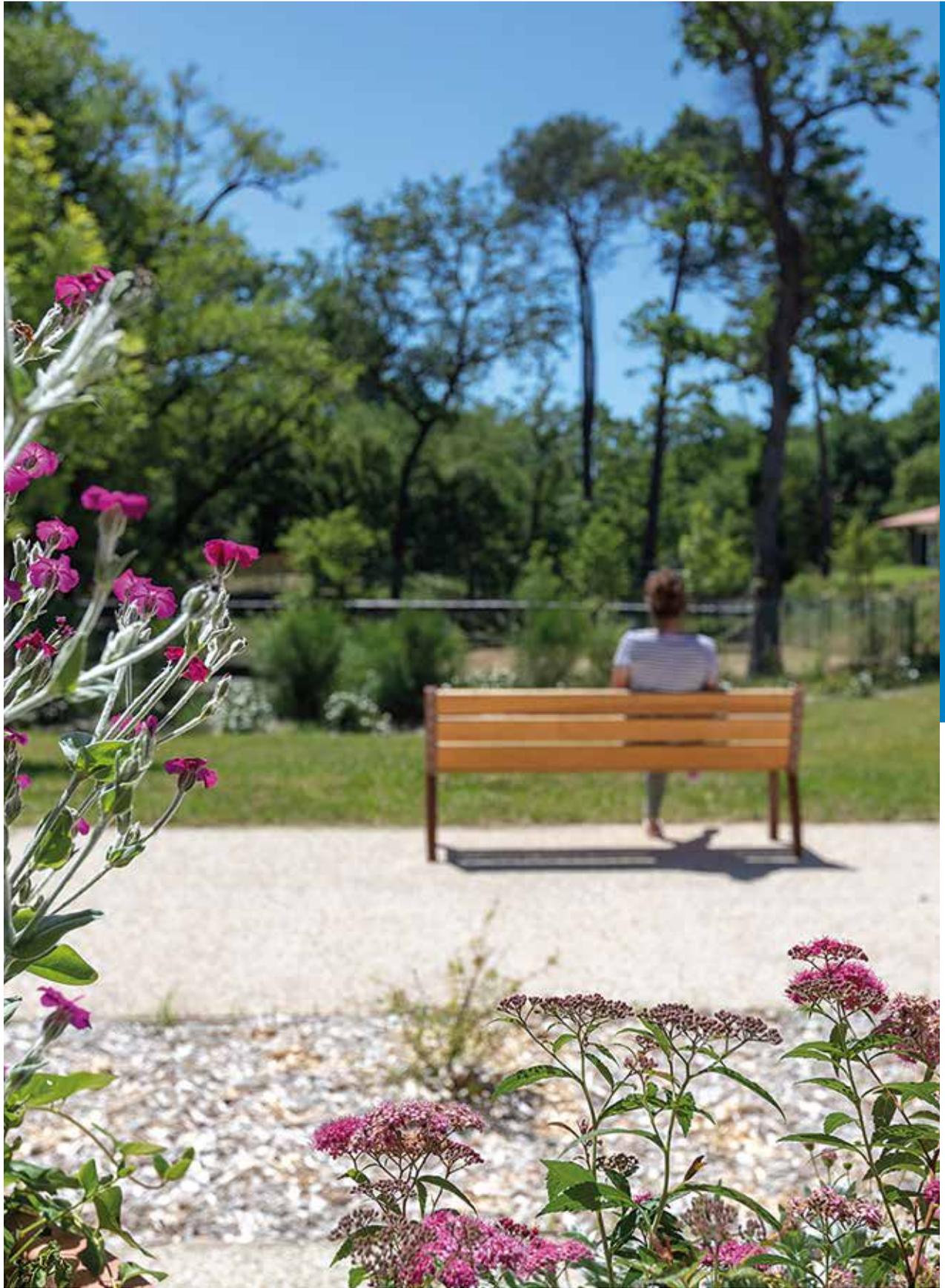


*Les ambiances,
dans le salon ou dans
les maisonnées sortent
des codes hospitaliers.
Ici, beaucoup d'éléments ont
été chinés. Tout est unique et
familier.*





L'humain est au cœur du projet. Chaque Villageois est unique et bénéficie d'un accompagnement sur mesure, au plus proche de ses besoins.



Un accompagnement individualisé

Les aidants/aimants

Les aidants / aimants font partie intégrante de l'accompagnement : ils interviennent dans la formalisation du projet de vie individualisé, en faisant part notamment des goûts et habitudes de vie du résident. Ensemble, ils vont préparer l'arrivée au Village, les affaires personnelles à apporter, les meubles pour la chambre. La notion de continuité est fondamentale : il faut éviter le sentiment de rupture qu'engendre souvent une entrée en établissement.

Admis librement dans la structure, les aidants sont encouragés à garder des liens étroits avec le Villageois en participant :

- à la vie quotidienne, à la vie de la maison,
- aux activités,
- à la vie du Village, à la vie du quartier.

Pour certains, ces moments sont très difficiles. L'équipe du Village est à leur écoute pour répondre à leurs interrogations, à leurs souhaits ; les soins leur sont expliqués et ils peuvent s'y impliquer s'ils le souhaitent.

Par ailleurs, un groupe de parole, animé par la psychologue du Village, a été institué. Objectif : offrir un temps d'écoute et de partage, donner à chacun sa place au sein de l'établissement.

Les bénévoles

80 bénévoles pour « entourer » les Villageois, répondre à leurs besoins et leurs envies.

Certains sont issus d'associations sportives, culturelles ou du 3^e âge de Dax, d'autres sont d'anciens professionnels du secteur médico-social à la retraite ou des particuliers ayant été confrontés à la maladie d'un proche.

Encadrés par la coordonnatrice de l'établissement, ils partagent la vie du Villageois dans les temps de la vie quotidienne ou dans la pratique d'activités.

Ils contribuent par leur action à maintenir le lien social au sein du Village, à apporter leur savoir ou savoir-faire aux résidents. Ils sont au cœur des grands moments de l'établissement comme la fête du Village, les spectacles à l'auditorium ou dans la cour de la Bastide...

Etre bénévole auprès des Villageois nécessite de savoir être dans l'échange, dans l'écoute et le dynamisme, en évitant toute intrusion, toute mise en échec. Son rôle va même au-delà : il relaie ses observations auprès de l'équipe du Village. Il doit respecter bien sûr l'obligation de réserve et le secret médical.

Les professionnels

131,5 personnes (équivalent temps plein) composent l'équipe du Village :

- Des professionnels médico-sociaux pluridisciplinaires et polyvalents : médecins, infirmiers, assistants en soins gériatriques, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien, animateurs... ;
- Du personnel administratif : direction, comptabilité... ;
- Des services généraux : restauration, entretien...

Les animateurs

Proposer des activités pour structurer la journée, se repérer dans le temps, prévenir l'agitation ou l'anxiété... telles sont les missions des trois animateurs et de la coordinatrice animation-bénévolat, auxquels se joignent les autres professionnels au quotidien.

Le projet d'animation veille à ce que chacun puisse trouver sa place en fonction de ses particularités, ses besoins et envies, son histoire de vie. Il s'agit également d'entretenir l'autonomie gestuelle, physique et intellectuelle des résidents et de les inciter à participer à la vie sociale du Village.

A la salle d'activités pour faire du sport, dans le parc pour des balades, à la brasserie pour boire un café ou dans les maisonnettes pour un moment de détente, tous les lieux de vie du Village accueillent des animations.

ENTRETIEN AVEC FLORENCE LAUDOUAR

Coordinatrice
bénévolat, animation
et culture

30



Quel est votre rôle ?

Je suis chargée d'organiser l'accueil des bénévoles et leur planning d'activités. Les bénévoles ont investi l'épicerie, la brasserie et la médiathèque, une première étape pour se faire au rythme des Villageois, avant d'élargir les lieux d'accompagnement. Des journées d'accueil et de sensibilisation sont organisées pour tous les nouveaux bénévoles avec une psychologue et la Ligue de l'Enseignement. 129 personnes les ont déjà suivies et 90 autres sont inscrites. Même si les gens ne viennent qu'une fois, c'est toujours ça de gagné pour le Village et la perception de la maladie. J'assure également la coordination de l'équipe d'animation et je fais le lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

Vous êtes très présente auprès des bénévoles...

Nous faisons des débriefings quotidiens pour savoir ce qu'ils ont ressenti. Une grande partie de mon temps est pour eux. Chez certains, leur présence ici fait ressurgir des choses, on en parle s'ils le souhaitent. J'aime utiliser ces mots de la Ligue de l'Enseignement : sens, utilité et plaisir. Est-ce que pour eux ça a un sens ? Se sont-ils sentis utiles ? Ont-ils pris du plaisir ? Sinon, on réinterroge pourquoi ça n'a pas collé, et on essaie de proposer autre chose, dans un esprit interactif.

Quelle offre culturelle le Village propose-t-il ?

Ouverte au public extérieur, la saison culturelle propose des événements au sein de la médiathèque autour de la lecture publique ou des concerts au sein de la Bastide ou dans l'Auditorium. Mais, quelle que soit leur forme, ces événements doivent avoir du sens pour le Village. Par exemple, les pièces de théâtre proposées font souvent l'objet de résidences d'artistes qui incluent les Villageois et les professionnels dans les processus de création.





Les activités possibles

- Sport et bien-être
- Activités culturelles
- Lecture du journal, lecture de conte
- Jeux de société
- Musique, collective ou individuelle
- Participation à des événements grand public (semaine du goût, marché de Noël...)
- Projets intergénérationnels (par exemple avec des écoliers de Dax) dans la ferme et le potager
- Visites à la médiathèque
- Spectacles ou séances de cinéma à l'Auditorium



NOS VALEURS

> L'ENGAGEMENT

Etre impliqué, authentique
et attentif à l'autre dans
le moment présent

> LA SOLLICITUDE

La sensibilité à entendre,
à se laisser toucher par l'autre
dans une visée bonne avec
et pour autrui

> L'APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE

dans le respect de son rythme
et de ses habiletés

> LA RECHERCHE D'UNE LIBERTÉ

d'aller et venir, de choix
et de l'autonomie dans
un environnement adapté

Le projet médical

Les grands principes

Le projet médical du Village est basé sur le maintien des capacités restantes (cognitives, fonctionnelles et émotionnelles) à maintenir en :

- favorisant un environnement social riche, diversifié et étayant,
- prévenant les troubles psycho-comportementaux par le repérage précoce des symptômes d'inconfort et de mal-être,
- individualisant le projet de soins de chaque Villageois par une connaissance fine de ses désirs, habitudes et de son histoire de vie.

A son arrivée, il n'est pas attendu du Villageois qu'il cesse ses traitements médicaux. Toutefois, dans le cadre de la prévention de l'iatrogénie, tout traitement médicamenteux pouvant être remplacé par un moyen non médicamenteux le sera : de la supplémentation alimentaire à la marche, en passant par des ateliers thérapeutiques spécifiques de type psychomotricité, ergothérapie, art-thérapie ou musicothérapie.

L'approche médicale est centrée sur le Villageois, dans son intégrité et le respect de ses choix, désirs et priorités. Même atteint de troubles cognitifs majeurs, il reste au centre des préoccupations avec la volonté de l'accompagner au mieux dans son lieu de vie, de déplacer le moins possible ses repères et de soigner les pathologies intercurrentes.



34

LES NOTIONS-CLÉS

La tenue professionnelle civile «banalisée».

Le respect du rythme individuel.

Le maintien des capacités restantes.

Le consentement ou l'assentiment lors des soins qui sont sinon reportés.

L'appel à la mémoire émotionnelle et aux activités signifiantes.

L'environnement calme et adapté.





Les objectifs de la prise en soins médicale

- La prévention des troubles psycho-comportementaux,
- Le ralentissement du déclin cognitif,
- L'amélioration de l'humeur, de l'estime de soi et de la qualité de vie
- La prévention des risques gériatriques
- L'accompagnement jusqu'à la fin de la vie
- Le soin médical sur place tant que faire se peut.

ENTRETIEN AVEC LE DR GAËLLE MARIE-BAILLEUL

Médecin psychogériatre
référente et coordonnatrice
du Village



Au Village, l'idée générale est de se centrer sur les capacités qu'a encore le Villageois et qui peuvent le rendre acteur de sa vie, et faire en sorte de ne pas provoquer de troubles du comportement. Cela demande de déconstruire des schémas pré-établis, prendre une autre perspective, ne pas être dans l'anticipation anxieuse mais être à l'écoute du moment présent.

L'objectif est d'accompagner le plus possible les Villageois et d'éviter des hospitalisations qui sont souvent trop fréquentes dans les structures classiques par manque de moyens.

Philosophie du « care »

Ici, il n'y a pas de bureau de consultation, nous allons à domicile dans les maisonnées directement. Nous allons essayer d'abaisser les thérapies médicamenteuses. On ne pourra en revanche pas diminuer tous les traitements, la plupart des Villageois étant polypathologiques (diabète, hypertension...). L'espace, la possibilité d'aller et venir, est très bénéfique, notamment pour les patients jeunes.

Prendre soin en accompagnant avec bienveillance.

On ne peut pas guérir la maladie d'Alzheimer, mais on peut accompagner la personne en se concentrant sur les choses positives, en maintenant le lien et en s'engageant pleinement dans tous les actes de la vie quotidienne.



36

Une équipe pluridisciplinaire

- médecins
- psychologue
- ergothérapeute
- psychomotricien
- kinésithérapeute
- art-thérapeute
- cadre de santé et un infirmier coordinateur
- infirmiers
- aides-soignants (AS), aides médico-psychologiques (AMP), accompagnant éducatif et social (AES) ou assistants en soins gériatriques (ASG) et auxiliaires de vie.

L'effectif médical de 2,5 ETP (équivalent temps plein) est réparti entre 1 psychogériatre et 2 généralistes, ces derniers étant désignés médecins traitants des résidents.

Un établissement intégré au système de santé local

Le Village Landais Alzheimer s'intègre dans le réseau local et régional de santé - services hospitaliers, structures de soins à domicile et Centre Mémoire Recherche et Ressources.

La présence d'un Centre de santé permet aux villageois un accès à d'autres soins (dentiste, ORL, audioprothésiste).



Les maîtresses et maîtres de maison adaptent leur pratique aux besoins et capacités de chacun.



Entre projet médical
et recherche, les comités
scientifique et éthique
ont toute leur place.

Les comités scientifique et éthique

Entretien avec leurs présidents

PR JEAN-FRANÇOIS DARTIGUES

Professeur émérite à l'Université de Bordeaux, ce neurologue et praticien au CHU de Bordeaux est le président du comité scientifique du Village.



Qu'est-ce qu'un comité scientifique ?

Ce n'est pas un conseil scientifique au sens strict, mais un comité scientifique chargé de suivre cette expérimentation et de surveiller la recherche pour que tout se passe bien. L'idée est de faire participer, au côté des médecins et chercheurs, des représentants des associations comme France Alzheimer, tous ceux qui travaillent dans le Village, pour un échange scientifique.

Nos réunions – deux à trois fois par an et à la demande selon les besoins – sont conjointes avec celles du comité éthique. Imaginons qu'un nouveau traitement survienne pour la maladie d'Alzheimer, peut-être faudra-t-il se poser la question de tester son efficacité sur des malades plus graves. La recherche est indissociable de l'éthique.

Plus qu'une mission de conseil

Nous sommes là pour impulser de nouvelles recherches dans tous les domaines du vieillissement et de la maladie d'Alzheimer. Nous ne sommes pas là pour distribuer de l'argent mais pour dire « cette recherche mérite d'être faite ici car elle apportera quelque chose à la connaissance scientifique et elle est éthiquement acceptable. Notre rôle est aussi de se projeter dans l'avenir et de voir quelles améliorations nous pouvons suggérer pour le fonctionnement du Village. D'habitude, une unité de soin est rarement une unité de recherche : là, on a la chance d'avoir des chercheurs qui vont habiter dans le Village, c'est essentiel quand qu'on cherche à s'améliorer.

Enfin, nous œuvrons à diffuser sur tout le territoire cette expérience si elle se révèle bénéfique. C'est cela qui signera le succès du Village : arriver à démontrer que ce projet est exemplaire. »



PR BERNARD BIOULAC

Professeur émérite à l'Université de Bordeaux et membre de l'Académie nationale de Médecine. Cet ancien directeur de l'Institut des neurosciences de Bordeaux est le président du comité éthique du Village.



Comment intervient le comité d'éthique ?

Nous avons dans un premier temps engagé une formation des personnels, avec particulièrement l'intervention de la gériatre Geneviève Pinganaud du CHU de Bordeaux, pour une éthique de proximité dans le fonctionnement quotidien : la façon de respecter la personne, de lui parler, lui distribuer les médicaments... Il s'agit de tout faire pour qu'elle ait le sentiment d'être encore un sujet et pas un objet, valoriser la personne humaine atteinte dans une partie d'elle-même.

Le cerveau, ce n'est pas un genou ni un foie ni un pied, c'est bien plus qu'un organe. Le débat n'est pas clos sur ce qu'est une personne qui a perdu ses fonctions cognitives. Mais quand on commence à dire qu'une personne ne serait plus une personne, cela s'est toujours mal terminé. Il faut être intransigeant là-dessus.

Comment travaille-t-il ?

Nous sommes une douzaine : médecins, soignants, juristes, philosophes, responsables associatifs... Nous avons décidé avec Jean-François Dartigues de travailler conjointement avec le comité scientifique, notamment sur ce qui pourra donner lieu à des recherches.

Si elles démontrent que cette structure où on se rapproche de la vie normale est plus efficace, ce serait « inéthique » de ne pas en faire profiter d'autres.

Dans le quotidien, des cas nous sont soumis.

On nous demande notre avis sur telle ou telle question soulevée par l'équipe.

Crise, comportement agressif d'une personne ou d'un groupe de personnes, hypersexualité, grande dépression... quelle est la meilleure façon d'approcher le problème ? Les équipes aguerries savent généralement régler ça mais ça peut parfois les dépasser. Les familles peuvent aussi se référer directement à nous, sur une question d'injustice, une incompréhension...

L'éthique, c'est comme le diable, elle est partout, à tout moment.





« Si les recherches démontrent que cette structure où on se rapproche de la vie normale est plus efficace, ce serait « inéthique » de ne pas en faire profiter d'autres. »



La force du projet ?
Il s'adosse à un programme
de recherche et
d'évaluation d'envergure.

La recherche

Le Village dispose d'un centre de ressources et de recherche où est menée l'expérimentation copilotée par le Conseil départemental des Landes et l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif est de démontrer scientifiquement la validité des prises en soins apportées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et apparentées ainsi qu'à leur entourage ; ainsi que de rendre reproductible le modèle développé par le Village à l'échelle nationale voire internationale.

À cet effet, plusieurs axes de recherche sont mis en œuvre : étude de la qualité de travail pour les professionnels, de vie pour les Villageois, les aidants et les bénévoles ; évolution de la perception sociale de la maladie auprès du grand public et des médecins généralistes ou encore analyse socio-économique du modèle.

Des chercheurs extérieurs, français ou étrangers, peuvent aussi proposer leur projet de recherche au comité scientifique. Si leur étude est estimée pertinente par rapport à la maladie et adaptée au modèle de soins du Village, ils peuvent bénéficier du centre de ressources pour la durée nécessaire à leur étude.

Les premiers enseignements de la recherche

Hélène AMIEVA, directrice de l'équipe de recherche INSERM, a dévoilé le 11 décembre 2023 de premières tendances.

Sur le plan des représentations sociales, les résultats de l'enquête témoignent d'une évolution positive des représentations associées à la maladie d'Alzheimer dans les communes ayant été fortement exposées à la médiatisation du Village Landais (alors qu'il n'existe pas d'évolution le département contrôlé), suggérant que l'image de la maladie véhiculée par le Village auprès du grand public est moins négative que celle qui est communément rapportée dans les diverses enquêtes dans le monde (ex : Ngatcha-Ribert, 2004).

Au plan des indicateurs de santé recueillis auprès des Villageois, il existe une diminution progressive des capacités fonctionnelles. Ce résultat était, de fait, attendu compte tenu de la vie institutionnelle impliquant l'assistance des personnes dans les activités de la vie courante (toilette, repas...) par les maîtresses de maison. En revanche, les résultats ne montrent pas de dégradation sur le plan clinique au cours des 12 mois qui suivent l'entrée dans le Village. Qu'il s'agisse des indicateurs des fonctions cognitives, d'anxiété, de dépression, des troubles du comportement ou encore de la qualité de vie, les résultats montrent une remarquable stabilité. Ces résultats contrastent fortement avec les nombreuses publications internationales rapportant après l'entrée en Institution une

accélération du déclin des fonctions cognitives (Wilson et coll., 2007; Gonzalez-Colaço et coll., 2014) ; une dégradation de la qualité de vie (Villeneuve et coll., 2020; Scocco et coll., 2006; Mjorud et coll., 2014; Olsen et coll., 2016; Hoe et coll., 2009, Castro-Monteiro et coll., 2014) ; et une hausse de la mortalité (Aneshensel et coll., 2000).

Chez les aidants, nous constatons une absence de dégradation de la qualité de vie, des marqueurs d'anxiété et de dépression, ainsi qu'une diminution de la consommation d'antidépresseurs/anxiolytiques (dès 6 mois). Une diminution substantielle du sentiment de fardeau est également observée. L'ensemble de ces résultats contraste avec ce qui est rapporté dans la littérature. En effet, avec le placement en Institution du proche, diverses études rapportent certes un fardeau chez l'aidant « délesté » des tâches quotidiennes qui ne sont plus à assurer par lui, mais en même temps, un fardeau « alourdi » par de nouvelles charges et responsabilités (relation avec les professionnels, soutien affectif et social), un sentiment d'abandon et de culpabilité, une augmentation de l'anxiété et de la prise d'anxiolytiques... (ex : Aneshensel et al, 1995 ; Schulz et al 2002; Tornatore & Grant, 2002).

ENTRETIEN AVEC LE PR HÉLÈNE AMIEVA

Professeur à l'Université de Bordeaux, spécialité psychogérontologie et épidémiologie, et directrice de l'équipe Inserm.



En quoi consistent vos recherches ici ?

Tout d'abord, grâce à deux personnels de l'Inserm travaillant sur place, les Villageois font l'objet d'entretiens tous les six mois pendant quatre ans, sur les aspects fonctionnels cognitifs, l'état de santé, la participation sociale, etc. Même timing pour les familles pour voir comment elles maintiennent le lien avec leur proche et à quelle fréquence, comment elles gèrent le sentiment de « fardeau », de culpabilité ; idem pour les professionnels du Village sur la souffrance au travail, le sens de leur action, le turnover...

Autre volet de ce programme global, les bénévoles dont la présence importante est une des spécificités de l'établissement. Quelles raisons les amènent à participer à ce projet ?

Enfin, le grand public. Nous cherchons à savoir si un tel projet qui donne une image de l'hébergement et de la fin de vie très différente, peut contribuer à faire évoluer la représentation qu'on a de la vieillesse et de la maladie.

Par quelle méthode ?

Nous avons fait une enquête en population générale avant l'ouverture, auprès des habitants de Dax, et à la même date à Villeneuve-sur-Lot, commune équivalente en termes démographique et socio-économique, sans projet équivalent.

Après une seconde enquête dans ces deux villes on voit que les représentations ont bougé à Dax, on pourra possiblement attribuer ces changements à ce projet.

Quand les conclusions seront-elles rendues ?

D'ici à 2027, le Village parce qu'il s'adosse à un programme d'évaluation d'envergure, permettra de tirer des leçons pour éventuellement le dupliquer.

On a tous besoin de savoir s'il existe des modèles alternatifs à la prise en charge actuelle des maladies neurodégénératives. En Hollande, ne pas avoir de recherche associée au projet a toujours été une faiblesse. On en reste au bon sens et aux bonnes intentions mais il y a besoin de plus que ça quand il s'agit d'investir de manière considérable dans de nouvelles structures sur le territoire.





Nous allons chercher à savoir si un tel projet qui donne une image de l'hébergement et de la fin de vie très différente, peut contribuer à faire évoluer la représentation qu'on a de la vieillesse et de la maladie.





La gouvernance

Le comité de pilotage est co-animé par le Conseil départemental des Landes et l'Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.



Le Centre départemental d'action sociale des Landes, créé en juin 2023, porte depuis le 1^{er} janvier 2024 l'autorisation médico-sociale de l'établissement. Il regroupe le Conseil départemental des Landes, les communes de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax, la Communauté d'agglomération du Grand Dax, la Mutualité française Landes et les associations France Alzheimer Landes, France Parkinson Landes, Générations Mouvement Landes et l'Union départementale Associations familiales des Landes.



47

Coûts

Construction : 28,8 M€ (20,4 M€ à la charge du Département),

Subventions : 10,3 M€

(État 2 M€, Région Nouvelle-Aquitaine 2 M€, Conseil départemental des Landes 1,875 M€, Communauté d'agglomération du Grand Dax 336 000 €, Dax 33 600 € et la Mutualité Française Landes 700 000€)

Fonds de compensation de la TVA : 3,7 M€ (estimation)

Emprunt porté par le Conseil départemental des Landes : 14,8 M€

Fonctionnement : 8 M€ par an

Prix de journée résidents : 62,88 € + 7,42 €

Dotation « dépendance » du Conseil départemental des Landes : 1,2 M€

Dotation « santé » de l'ARS : 3,9 M€.

Partenaires financeurs du Village Landais « Henri Emmanuelli »



Le plan du Village commenté

QUARTIER
BAS ARMAGNAC

QUARTIER CHALOSSE

QUARTIER
CÔTE ATLANTIQUE

Ces trois quartiers sont entièrement dédiés à l'hébergement permanent.

QUARTIER
HAUTE LANDE

L'accueil de jour (Maisonée 1)

L'accueil de jour permet aux personnes souffrant d'Alzheimer et de maladies apparentées vivant à domicile de maintenir et préserver leur autonomie motrice, physique et intellectuelle.

Pour les aidants, c'est la possibilité de se libérer du temps durant la journée, d'échanger avec les professionnels, de ne pas rester seuls avec leurs questions et de partager leurs inquiétudes et de retrouver une vie sociale.

L'hébergement temporaire (Maisonée 3)

L'hébergement temporaire est une solution ponctuelle et souple qui permet de bénéficier d'un environnement de prise en charge adapté et de se familiariser à la vie en établissement.

LA BASTIDE

LA BRASSERIE

Les professionnels, bénévoles, Villageois ou leur famille peuvent y manger sur inscription préalable.

Concernant la restauration des Villageois, les petits déjeuners et goûters sont assurés par les maîtres ou maîtresses de maison dans chaque maisonnée. En amont, les habitants de la maisonnée font les courses à l'épicerie (beurre, biscottes, chocolat, café, confiture, sucre, etc.).

Pour les repas (déjeuners et dîners), deux possibilités :

- Les repas sont préparés dans les maisonnées par leurs occupants (maîtres et maîtresses de maison, Villageois - en fonction de leur autonomie - et bénévoles).
- Les cuisiniers du Village préparent les repas en cuisine centrale. Ceux-ci sont distribués dans les maisonnées où ils seront réchauffés.

L'ÉPICERIE

Faire ses courses est un acte essentiel de la vie quotidienne ; aussi, une petite épicerie est-elle installée dans la Bastide. Chaque jour, les Villageois, accompagnés ou non, viennent faire quelques courses, sans échange d'argent : le journal du jour, le pain, quelques compléments pour préparer le goûter.

Plusieurs espaces : mercerie, presse avec des journaux anciens, cartes postales épicerie sèche (sucre, farine, riz, pâtes...), quelques produits frais (fruits et légumes).

La gestion de la supérette est assurée par le Village à l'attention exclusive des Villageois et sa tenue par les bénévoles de l'établissement.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque, membre du réseau départemental en lien avec la bibliothèque de Dax, est un lieu d'épanouissement culturel pour les Villageois, un nouvel équipement pour la ville et ses habitants.

Cette médiathèque ouverte a été spécifiquement conçue avec l'accompagnement de la Médiathèque départementale des Landes pour les personnes souffrant de déficience cognitive avec des collections adaptées : thématiques choisies en fonction des degrés de difficulté, prédilection pour le visuel et des ressources autour du « sensoriel » (musique, photographie, image...).

L'AUDITORIUM

Cet équipement accessible aux visiteurs extérieurs peut être utilisé par les Villageois mais aussi par les bénévoles et les associations. Avec ses gradins escamotables de 40 places assises (100 places debout quand les gradins sont repliés) et sa régie technique, l'auditorium est adapté pour des répétitions, des spectacles (musique, de théâtre...) ou pour des activités physiques (taï chi...).

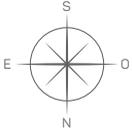
LE SALON DE COIFFURE

Baptisé L'Évidence, il est ouvert à tous : Villageois et grand public. Tout est conçu pour éveiller les sens des Villageois.

LE CENTRE DE SANTÉ

Un Centre de santé de la Mutualité Française Landes est implanté dans la Bastide. Ouvert aux personnes de l'extérieur, les Villageois peuvent, s'ils le souhaitent, s'y rendre pour des soins complémentaires à ceux du Village : dentaire, orthophoniste...

Plan de situation



50



- Accueil
- Médiathèque
- Salon de coiffure
- Épicerie
- Brasserie
- Centre de santé
- Auditorium

Chaufferie Lingerie Réserve

Cuisine

La Bastide

P







Village Landais Alzheimer

« Henri Emmanuelli »

36 rue Pascal Lafitte

40100 Dax

Tél : 05 54 84 00 05

accueil@villagealzheimer.fr

villagealzheimer.fr